



Accès aux droits sociaux L'Unafo publie un guide juridique et pratique

Faciliter l'accès aux droits, pour les personnes logées, constitue une dimension importante de l'action menée par les professionnels du logement accompagné et est un indicateur de l'utilité sociale de notre secteur d'activité.

L'Unafo publie, avec le concours de l'ODTI et le soutien financier de la CNAF et de la CILPI, un guide juridique et pratique intitulé : « Accès aux droits sociaux ».

Ce guide de 176 pages couvre de nombreuses problématiques (santé, handicap, logement, vieillissement, retraite, emploi, pauvreté, recours).

Outil à destination des professionnels du logement accompagné, et plus largement de tous les professionnels qui facilitent l'accès aux droits des personnes, ce guide a pour objectifs d'aider à mieux connaître les droits et obligations « que nul n'est censé ignorer ».

Plusieurs versions de ce guide sont disponibles :

- Une version en pdf, téléchargeable sur [le site web de l'Unafo](#), en cliquant sur ce lien : [guide « Accès aux droits sociaux »](#)
- Une version numérique, comportant de nombreux liens, qui est en ligne et sera régulièrement mise à jour, afin de faciliter son utilisation et son appropriation par tous, quel que soit le lieu de consultation : <https://www.unafo.org/centre-de-ressources/guide-sommaire/>

Ce guide complète plusieurs guides et cahiers pratiques édités ces dernières années par l'Unafo et dont le succès témoigne qu'ils répondent à un besoin (guide du retraité étranger, cahier pratique sur la protection sociale, ...). Ils sont tous disponibles sur le site internet de l'Unafo.

* * *

A propos de l'Unafo - Union professionnelle du logement accompagné

L'Unafo, présidée par Jean-Paul Vaillant, directeur Général de l'Adef, et dirigée par Arnaud de Broca, est l'Union professionnelle du logement accompagné. Elle rassemble les initiatives de 154 acteurs, qui gèrent près de 140 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unafo représente ses adhérents, anime et structure le réseau, et contribue à la professionnalisation du secteur.

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Contacts Presse :

Unaf - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin - 06 67 29 01 94

virginie.camelin@unaf.org

Agence Bpr France – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

pierre@bprfrance.com

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

sophie@bprfrance.com

UNION PROFESSIONNELLE DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ